

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 09353

Numéro SIREN : 401 600 218

Nom ou dénomination : SPHERE

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2022 sous le numéro de dépôt 5013

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SPHERE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>4 place Louis Armand 75012 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>4 0 1 6 0 0 2 1 8 0 0 0 2 8</u>		Néan <input type="checkbox"/> * Exercice N clos le, <u>30/06/2021</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé	(I)	AA	
Frais d'établissement *		AB	AC
Frais de développement *		CX	CQ
Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG
Fonds commercial (1)		AH	AI
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK
Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles		AL	AM
Terrains		AN	AO
Constructions		AP	AQ
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS
Autres immobilisations corporelles		AT	AU
Immobilisations en cours		19 096	10 125
Avances et acomptes		AV	AW
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		AX	AY
Autres participations		CS	CT
Créances rattachées à des participations		CU	CV
Autres titres immobilisés		5 277 575	283 646
Prêts		BB	BC
Autres immobilisations financières*		BD	BE
TOTAL (II)		BF	BG
		BH	BI
		13 537 950	2 073 432
		BJ	BK
			293 771
			13 244 178
Matières premières, approvisionnements		BL	BM
En cours de production de biens		BN	BO
En cours de production de services		BP	BQ
Produits intermédiaires et finis		BR	BS
Marchandises		BT	BU
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY
Autres créances (3)		46 919	CA
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD	CE
Disponibilités		CF	CG
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CE
TOTAL (III)		5 955 625	1 617 765
Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)	CJ	CG
Primes de remboursement des obligations	(V)	CW	4 272 179
Ecarts de conversion actif*	(VI)	CM	CI
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CN	CK
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CO	CO
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		19 493 575	19 493 575
		IA	293 771
		CP	19 199 804
			(3) Part à plus d'un an CR
			Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2021

Fond solaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SPHERE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>5 916 000</u>)	DA	<u>5 916 000</u>
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	<u>2 615 797</u>
Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)) DC	
Réserve légale (3)	DD	<u>591 600</u>
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)) DF	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)) DG	<u>7 424 217</u>
Report à nouveau	DH	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	<u>1 719 282</u>
Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK	<u>71 353</u>
	TOTAL (I) DL	<u>18 338 251</u>
Autres fonds propres		
Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II) DO	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	DP	
Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III) DR	
DÉTTES (4)		
Emprunts obligataires convertibles	DS	
Autres emprunts obligataires	DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	<u>1 844</u>
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)) DV	<u>256 601</u>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	<u>52 979</u>
Dettes fiscales et sociales	DY	<u>549 456</u>
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	<u>671</u>
Compte régul.	EB	
Produits constatés d'avance (4)		
	TOTAL (IV) EC	<u>861 553</u>
Ecart de conversion passif*	(V) ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE	<u>19 199 804</u>
RENOVIS		
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	IC ID IE	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	<u>861 553</u>
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	<u>1 844</u>

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SPHERE				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC
	Production vendue	FD	FE	FF
	biens *			
	services *	FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL
	Production stockée*			FM
	Production immobilisée*			FN
	Subventions d'exploitation			FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP
	Autres produits (1) (11)			FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			2
				FR 437 855
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
	Variation de stock (marchandises)*			FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 191 193
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 11 621
	Salaires et traitements*			FY 36 000
	Charges sociales (10)			FZ 235 766
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*		GA 4 390
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC
	Autres charges (12)			GD
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GE 12
				GF 478 983
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG (41 128)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH 773 910
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ 1 217 833
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL 1 634
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM 28 480
	Défenses positives de change			GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO
	Total des produits financiers (V)			GP 1 247 949
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR 2 394
	Défenses négatives de change			GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT
	Total des charges financières (VI)			GU 2 394
				GV 1 245 554
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GW 1 978 337
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SPHERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 19 199 804 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 719 283 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

"Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais d'acquisition (droits de mutations, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont désormais incorporés au prix de revient de ces titres"

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au cours de l'exercice la société a cédé 95 parts de la société KUSTOM STORE MOTORCYCLES ; de ce fait elle ne détient plus de part dans cette société à la date de clôture.

La société VILLAGE SAONE PIERRE DORE a été liquidée en date du 31/05/2021 et un boni de liquidation a été comptabilisé pour 23 376.54€

Un retour à meilleur fortune concernant VILLAGE SAONE PIERRE DORE a été comptabilisé pour 10 K€.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 600		3 600	
Immobilisations incorporelles	3 600		3 600	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 337	1 578	819	19 096
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	18 337	1 578	819	19 096
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	13 000 754	104 856	1 660 188	11 445 421
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 073 415	18		2 073 433
Immobilisations financières	15 074 169	104 873	1 660 188	13 518 854
ACTIF IMMOBILISE	15 096 106	106 452	1 664 607	13 537 950

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 578	104 873	106 452
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 578	104 873	106 452
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	3 600	819	1 660 188	1 664 607
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	3 600	819	1 660 188	1 664 607

Immobilisations financières

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI GESIM 01600 SAINTE EUPHEMIE	380 000	216 831	100,00	216 831
SCI BEL AIR 01600 SAINTE EUPHEMIE	45 735	68 326	100,00	68 326
SCI DES BEAUX MONTS 01600 SAINTE EUPHEMIE	150 000	444 952	100,00	154 430
SAS SOTRADEL LOGISTIQUE 69400 VILLEFRANCHE	480 000	2 377 684	100,00	620 379
SCI JOUETS LYON 01600 SAINTE EUPHEMIE	222 000	676 347	100,00	325 382
SCI EMERGENCE 2001 01600 SAINTE EUPHEMIE	1 524	194 014	100,00	194 014
SAS S.DEVELOPPEMENT 01600 SAINT EUPHEMIE	40 000	264 354	100,00	21 356
SAS COGEMO 01600 SAINTE EUPHEMIE	280 000	414 984	100,00	125 227
SCI BELLE DOMBES 01600 SAINTE-EUPHEMIE	1 000	-19 539	80,00	111 508
SAS SOTRADEL FRET 01600 ST EUPHEMIE	520 000	1 826 101	100,00	270 174
SAS SOTRADEL LOGISTIS 01600 SAINTE EUPHEMIE	100 000	170 041	100,00	54 728
SAS SOTRADEL TRANSPORTS 01600 SAINTE EUPHE	1 125 000	501 640	100,00	384 472
SCI BELLES VUES 01600 SAINTE EUPHEMIE	10 000	177 280	100,00	177 280
SCI BELLE GRANGE 01600 SAINTE EUPHEMIE	2 000	116 951	100,00	116 951
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS SAS BERTHOLON 69490 SAINT-ROMAIN-DE-POP	138 712	385 715	15,25	-83 322
SCI BELLE PRAIRIE 01600 ST EUPHEMIE	1 000	2 246	10,00	-250
SCI BELLE VALLEE 69250 FLEURIEU SUR SAONE	1 000	5 093	10,00	5 093
SCI BELLE ETOILE 01600 SAINTE-EUPHEMIE	1 000	-197 600	10,00	56 947
SARL BIO 2 C 31300 TOULOUSE	22 500	-796	33,33	-630
SAS LABELYSEES 69400 ARNAS	90 000	2 340	17,00	-1 703

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	6 023 375	5 739 729	4 324 846		1 155 000
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	122 798	122 798	681 842		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 600		3 600	
Immobilisations incorporelles	3 600		3 600	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 554	4 390	819	10 125
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 554	4 390	819	10 125
ACTIF IMMOBILISE	10 154	4 390	4 419	10 125

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 306 958 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	5 167 845		5 167 845
Prêts			
Autres	2 073 433		2 073 433
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 800	14 800	
Autres	46 919	46 919	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 962	3 962	
Total	7 306 958	65 680	7 241 278
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int s/creances participation	27 957
Clients fact a etablir	14 800
Etat - produits à recevoir	1 078
Interet a recevoir	23 377
Interets courus a recevoir	94
Total	67 306

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 916 000,00 euros décomposé en 5 916 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 916	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 916	1 000,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	71 353			71 353
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	71 353			71 353
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 861 553 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 845	1 845		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 979	52 979		
Dettes fiscales et sociales	549 457	549 457		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	257 273	257 273		
Produits constatés d'avance				
Total	861 553	861 553		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	256 602			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 256 602 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	34 860
Agios courus à payer	1 845
Int courus/comptes d'associés	2 395
Org sociaux c.a.p	510 310
Etat, charges à payer	5 777
Taxe sur les salaires	476
Charges à payer	602
Total	556 264

Notes sur le bilan

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous traitance	109		
Assurance	1 643		
Publicité	69		
Cotisation	2 142		
Total	3 962		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2021
Mandat social	413 347
Rémunération gérance	24 506
TOTAL	437 853

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	70	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	78 050	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	17 900	
Produits des cessions d'éléments d'actif		30 502
Autres produits		10 000
TOTAL	96 020	40 502

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
SCI BELLE PRAIRIE : Caution solidaire Prêt SG	285 000
SCI BEL AIR : Caution solidaire Prêt CIC	200 000
SCI BELLE PRAIRIE : Caution solidaire Prêt SG	25 193
SOT TRANSPORT : Caution solidaire Prêt SG	700 000
SOT LOGISTIQUE : Caution solidaire Prêt LB 108 k€	107 552
SCI BELLE ETOILE: Caution solidaire Prêt CIC 3 249 865 €	1 175 000
SOT TRANSPORT : Caution personnelle Prêt SG	455 400
SOT TRANSPORT : Caution solidaire Prêt LB	235 500
COGEMO : Caution solidaire Prêt CIC 358 997 €	358 997
SOT LOGISTIQUE : Caution solidaire Prêt CIC 315 k€	315 000
Avals et cautions	3 857 642
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	3 857 642
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	3 857 642
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Abandon cpte courant BIO 2C avec clause de retour à meilleure fortune du 27/12/19	38 000
Autres engagements reçus	38 000
Total	38 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	38 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Notre société a souscrite pour les sociétés du groupe un contrat d'indemnité de fin de carrière.

Au 31 décembre 2020 le passif social du groupe s'élève à 346 488 €.

Il est couvert pour 240 016€ au 31.12.2020.

SPHERE
Société par actions simplifiée
au capital de 5 916 000 euros
Siège social : Tour de l'horloge 4, place Louis Armand,
75603 PARIS CEDEX 12
401 600 218 RCS PARIS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
ET ORDINAIRE DU 18 DECEMBRE 2021**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 1 719 282,89 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 719 282,89 euros
A titre de dividendes	443 700,00 euros
Soit 75,00 euros par action	
Le solde	1 275 582,89 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 8 699 800,35 euros.	
Le dividende sera mis en paiement au siège social le 18 décembre 2021.	

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 443 700 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes et réserves distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

✓ ✓

Exercice clos le 30 juin 2018 : 150 000,00 euros, soit 25,35 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2019 : 400 000,00 euros, soit 67,61 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2020 : 443 700,00 euros, soit 75,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 443 700,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et ordinaire du 18 décembre 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 1 719 282,89 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 719 282,89 euros
A titre de dividendes	443 700,00 euros
Soit 75,00 euros par action	

Le solde 1 275 582,89 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 8 699 800,35 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 18 décembre 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 443 700 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes et réserves distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2018 : 150 000,00 euros, soit 25,35 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

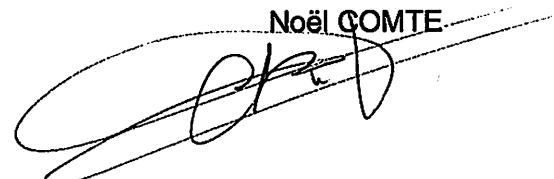
Exercice clos le 30 juin 2019 : 400 000,00 euros, soit 67,61 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2020 : 443 700,00 euros, soit 75,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 443 700,00 euros



Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Noël COMTE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Noël COMTE". The signature is fluid and cursive, with "Noël" on top and "COMTE" below it.

audit eurhalp sarl

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

Sandrine BOUSQUET

Commissaire aux comptes

SPHERE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Tour de l'horloge
4, place Louis Armand

75 603 PARIS cedex 12

SIRET N° 401 600 218

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2021

A l'Assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **SPHERE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne les points suivants.

Nous nous sommes notamment assurés de la correcte valorisation et de l'absence de perte de valeur des titres de participation, de la réconciliation des comptes réciproques, de l'exhaustivité et de la sincérité des informations données en annexe relatives aux filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents sur la situation financière les comptes annuels adressés aux associés appellent de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations concernant :

- l'indication en montant, pourcentages et nombres des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice,
 - l'indication en montant, pourcentages et nombres des factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu
- ne vous ont pas été communiquées.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 13 décembre 2021

AUDIT EURHALP

Sandrine BOUSQUET
Le commissaire aux comptes délégué

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SPHERE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 4 place Louis Armand 75012 PARIS		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 4 0 1 6 0 0 2 1 8 0 0 0 2 8		Néant <input type="checkbox"/> * Exercice N clos le, 30/06/2021	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		
Fonds commercial (1)	AH		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		
Autres immobilisations corporelles	AT	19 096	AU 10 125 8 971
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU	6 277 575	CV 283 646 5 993 929
Créances rattachées à des participations	BB	5 167 845	BC 5 167 845
Autres titres immobilisés	BD		
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières*	BH	2 073 432	BI 2 073 432
TOTAL (II)	BJ	13 537 950	BK 293 771 13 244 178
STOCKS*	BL		
Matières premières, approvisionnements	BN		
En cours de production de biens	BP		
En cours de production de services	BR		
Produits intermédiaires et finis	BT		
Marchandises	BV		
Avances et acomptes versés sur commandes	BX	14 799	BY 14 799
Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	46 919	CA 46 919
Autres créances (3)	CB		
Capital souscrit et appelé, non versé	CD	1 617 765	CE 1 617 765
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CF	4 272 179	CG 4 272 179
Disponibilités	CH	3 961	CI 3 961
Charges constatées d'avance (3)*	CJ	5 955 625	CK 5 955 625
TOTAL (III)	CO	19 493 575	IA 293 771 19 199 804
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an CR
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :	Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cepid Group

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SPHERE		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 916 000)	DA 5 916 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB 2 615 797
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 591 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 7 424 217
	Report à nouveau	DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 1 719 282
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK 71 353
		TOTAL (I) DL 18 338 251
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
		TOTAL (II) DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
		TOTAL (III) DR
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 1 844
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 256 601
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 52 979
	Dettes fiscales et sociales	DY 549 456
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA 671
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
		TOTAL (IV) EC 861 553
	Ecarts de conversion passif*	ED
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 19 199 804
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) 1C Ecart de réévaluation libre 1D Réserve de réévaluation (1976) 1E		EF
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EG 861 553
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EH 1 844
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)Néant *

Désignation de l'entreprise : SAS SPHERE		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF
		FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL
	Production stockée*			FM
	Production immobilisée*			FN
	Subventions d'exploitation			FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP
	Autres produits (1) (11)			FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR 437 855
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
	Variation de stock (marchandises)*			FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 191 193
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 11 621
	Salaires et traitements*			FY 36 000
	Charges sociales (10)			FZ 235 766
DOATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA 4 390
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GB
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC
	Autres charges (12)			GD
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GE 12
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GF 478 983
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GG (41 128)
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GH 773 910
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GI
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GJ 1 217 833
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GK
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GL 1 634
	Défenses positives de change			GM 28 480
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GN
	Total des produits financiers (V)			GO
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GP 1 247 949
	Intérêts et charges assimilées (6)			GQ
	Défenses négatives de change			GR 2 394
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GS
	Total des charges financières (VI)			GT
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GU 2 394
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GV 1 245 554
				GW 1 978 337

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Cegid Group

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SPHERE		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 40 501
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 40 501
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 78 120
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 17 900
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 96 020
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (55 518)
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)
	Impôts sur les bénéfices *	(X) HK 203 535
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL 2 500 217
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM 780 934
		HN 1 719 282
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP
	- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 1 217 833
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4
	facultatives A6	obligatoires A9
	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales	70
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	78 050
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	17 900
	Produits des cessions d'éléments d'actif	30 501
	Autres produits	10 000
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SPHERE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 19 199 804 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 719 283 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements. Montant Antoine Lurhée 6000 LYON
les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale. Tel. 04 78 76 22 30 RCS LYON B 410 793 236

AUDIT EURHALP

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

"Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais d'acquisition (droits de mutations, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont désormais incorporés au prix de revient de ces titres"

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCB LYON B 410 793 236

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Au cours de l'exercice la société a cédé 95 parts de la société KUSTOM STORE MOTORCYCLES ; de ce fait elle ne détient plus de part dans cette société à la date de clôture.

La société VILLAGE SAONE PIERRE DORE a été liquidée en date du 31/05/2021 et un boni de liquidation a été comptabilisé pour 23 376.54€
Un retour à meilleur fortune concernant VILLAGE SAONE PIERRE DORE a été comptabilisé pour 10 K€.

AUDIT EURHALP
 22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
 Tel. 04 78 76 22 30
 RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 600		3 600	
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	3 600		3 600	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 337	1 578	819	19 096
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	18 337	1 578	819	19 096
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	13 000 754	104 856	1 660 188	11 445 421
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 073 415	18		2 073 433
Immobilisations financières	15 074 169	104 873	1 660 188	13 518 854
ACTIF IMMOBILISE	15 096 106	106 452	1 664 607	13 537 950

AUDIT EURHALP
 22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
 Tel. 04 78 76 22 30
 RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 578		106 452
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 578	104 873	106 452
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	3 600	819	1 660 188	1 664 607
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	3 600	819	1 660 188	1 664 607

Immobilisations financières

AUDIT EURHALP
 22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
 Tel. 04 78 76 22 30
 RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI GESIM 01600 SAINT-EUPHEMIE	380 000	216 831	100,00	216 831
SCI BEL AIR 01600 SAINT-EUPHEMIE	45 735	68 326	100,00	68 326
SCI DES BEAUX MONTS 01600 SAINT-EUPHEMIE	150 000	444 952	100,00	154 430
SAS SOTRADEL LOGISTIQUE 69400 VILLEFRANCHE	480 000	2 377 684	100,00	620 379
SCI JOUETS LYON 01600 SAINT-EUPHEMIE	222 000	676 347	100,00	325 382
SCI EMERGENCE 2001 01600 SAINT-EUPHEMIE	1 524	194 014	100,00	194 014
SAS S.DEVELOPPEMENT 01600 SAINT-EUPHEMIE	40 000	264 354	100,00	21 356
SAS COGEMO 01600 SAINT-EUPHEMIE	280 000	414 984	100,00	125 227
SCI BELLE DOMBES 01600 SAINT-EUPHEMIE	1 000	-19 539	80,00	111 508
SAS SOTRADEL FRET 01600 ST EUPHEMIE	520 000	1 826 101	100,00	270 174
SAS SOTRADEL LOGISTIS 01600 SAINT-EUPHEMIE	100 000	170 041	100,00	54 728
SAS SOTRADEL TRANSPORTS 01600 SAINT-EUPHEMIE	1 125 000	501 640	100,00	384 472
SCI BELLES VUES 01600 SAINT-EUPHEMIE	10 000	177 280	100,00	177 280
SCI BELLE GRANGE 01600 SAINT-EUPHEMIE	2 000	116 951	100,00	116 951
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS SAS BERTHOLON 69490 SAINT-ROMAIN-DE-POP	138 712	385 715	15,25	-83 322
SCI BELLE PRAIRIE 01600 ST EUPHEMIE	1 000	2 246	10,00	-250
SCI BELLE VALLEE 69250 FLEURIEU SUR SAONE	1 000	5 093	10,00	5 093
SCI BELLE ETOILE 01600 SAINT-EUPHEMIE	1 000	-197 600	10,00	56 947
SARL BIO 2 C 31300 TOULOUSE	22 500	-796	33,33	-630
SAS LABELYSEES 69400 ARNAS	90 000	2 340	17,00	-1 703

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	6 023 375	5 739 729	4 324 846		1 155 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	122 798	122 798	681 842		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 600		3 600	
Immobilisations incorporelles	3 600		3 600	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	6 554	4 390	819	10 125
ACTIF IMMOBILISE	10 154	4 390	4 419	10 125

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 306 958 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	5 167 845		5 167 845
Prêts			2 073 433
Autres	2 073 433		
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 800	14 800	
Autres	46 919	46 919	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 962	3 962	
Total	7 306 958	65 680	7 241 278
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int s/creances participation	27 957
Clients fact a etablir	14 800
Etat - produits à recevoir	1 078
Interet a recevoir	23 377
Interets courus a recevoir	94
Total	67 306

AUDIT EURHALP
22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
Tel. 04 78 76 22 30
RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 916 000,00 euros décomposé en 5 916 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 916	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice	5 916	1 000,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice		

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	71 353			71 353
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	71 353			71 353
<hr/>				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 861 553 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 845	1 845		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 979	52 979		
Dettes fiscales et sociales	549 457	549 457		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	257 273	257 273		
Produits constatés d'avance				
Total	861 553	861 553		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	256 602			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 256 602 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	34 860
Agios courus a payer	1 845
Int courus/comptes d associes	2 395
Org sociaux c.a.p	510 310
Etat, charges a payer	5 777
Taxe sur les salaires	476
Charges a payer	602
Total	556 264

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le bilan

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Sous traitance	109		
Assurance	1 643		
Publicité	69		
Cotisation	2 142		
Total	3 962		

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2021
Mandat social	413 347
Rémunération gérance	24 506
TOTAL	437 853

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	70	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	78 050	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	17 900	
Produits des cessions d'éléments d'actif		30 502
Autres produits		10 000
TOTAL	96 020	40 502

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Autres informations*Engagements financiers**Engagements donnés*

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
SCI BELLE PRAIRIE : Caution solidaire Prêt SG	285 000
SCI BEL AIR : Caution solidaire Prêt CIC	200 000
SCI BELLE PRAIRIE : Caution solidaire Prêt SG	25 193
SOT TRANSPORT : Caution solidaire Prêt SG	700 000
SOT LOGISTIQUE : Caution solidaire Prêt LB 108 k€	107 552
SCI BELLE ETOILE: Caution solidaire Prêt CIC 3 249 865 €	1 175 000
SOT TRANSPORT : Caution personnelle Prêt SG	455 400
SOT TRANSPORT : Caution solidaire Prêt LB	235 500
COGEMO : Caution solidaire Prêt CIC 358 997 €	358 997
SOT LOGISTIQUE : Caution solidaire Prêt CIC 315 k€	315 000
Avals et cautions	3 857 642
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	3 857 642
Dont concernant :	
Les dirigeants	3 857 642
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUDIT EURHALP

22 rue Antoine Lumière 69008 LYON

Tel. 04 78 76 22 30

RCS LYON B 410 793 236

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Abandon cpte courant BIO 2C avec clause de retour à meilleure fortune du 27/12/19	38 000
Autres engagements reçus	38 000
Total	38 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	38 000
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Notre société a souscrite pour les sociétés du groupe un contrat d'indemnité de fin de carrière.

Au 31 décembre 2020 le passif social du groupe s'élève à 346 488 €.

Il est couvert pour 240 016€ au 31.12.2020.

AUDIT EURHALP
 22 rue Antoine Lumière 69008 LYON
 Tel. 04 78 76 22 30
 RCS LYON B 410 793 236